

## LaGrandeBouffe: Fiche Technique à remplir pour soumission

Renseignements personnels :

Nom complet	
Adresse	
#Téléphone	
Référé par	

Renseignements relatifs à l'événement :

<b>Date et heure du service</b>	Date : H. pour débuter le service :	Heure d'arrivée des invités : H. d'accès à la cuisine :
<b>Lieu</b> Adresse complète :		
<b>Nombre de personnes</b>	<b>**après la signature du contrat, le nombre de personnes ne peut qu'augmenter**</b> Confirmés :                      À confirmer :(min. 7 jours avant) :	
<b>Budget escompté</b>	Par personne : Total :	
<b>Dimension approx. de la cuisine</b>	Superficie approx. de la cuisine: Surface comptoirs : Salle à manger séparée : oui / non    Nombres de tables prévues: _____. Disposition autour de la table (Ex :4x2x4x2) : Repas : assis / debout	
<b>Installations fournies</b> <b>À Surligner</b>	Cuisinière: <b>Gaz/ Électrique (spiral ou vitrocéramique) / Induction**</b> Four : <b>Convection / Standard</b> Équipement : <b>(Frigidaire/congélateur),</b> <b>Lave-vaisselle, Évier: 1 / 2, BBQ, (Friteuse/Garage).</b>	
<b>Ustensiles</b>	Du client	ou                      À louer
<b>Verreries</b>	Du client	ou                      À louer
<b>Assiettes</b>	Du client	ou                      À louer

Infos supplémentaires *thématique, allergies graves, location d'équipement non fourni, etc.*

<b>Descriptif de l'évènement :</b>	<b>Au niveau du menu :</b>

**Clauses et conditions à lire à la page 2...**

## **Le respect des clauses et conditions évite les mauvaises surprises et garantit une expérience optimale.**

- Chaque événement est officialisé par un contrat signé par le client. **Tel que stipulé dans le contrat, de par sa signature, le client admet avoir lu et accepté les différentes clauses et conditions.**
- Facture minimale les SAMEDIS : (Mtl/Rive-Sud)**750,00\$ avant service.**  
(Mtl/Rive-Nord)**850,00\$ avant service.**  
  
**\*\* MINIMUM DE 500,00\$ AVANT SERVICE LES AUTRES JOURS\*\***  
**\*\*La facture minimale EN DÉCEMBRE est de 850,00\$ avant service pour les VENDREDIS ET SAMEDIS. \*\***
- Les groupes de **18 personnes et plus** nécessitent **obligatoirement** un employé de plus.
- À la signature du contrat, le client s'engage à déboursier un minimum de **50 %** du montant total de la facture. Le paiement peut se faire par virement interco ou chèque.
- **La signature du contrat et réception du dépôt (50% min.) = réservation de la date.**
- Le contrat doit être signé, **au moins 2 semaines avant la tenue de l'événement.** Seul un ajout de personne(s) après la signature du contrat est toléré. À moins d'une semaine, l'ajout de personne(s) entraînera un frais supplémentaire de 5\$ par personnes ajoutées\*\*. (*dans la mesure du possible, délai de 48h minimum\*\**)
- Une modification/annulation après la signature du contrat entraînera des frais équivalant au frais administratifs (50,00\$).
- Les dépôts envoyés et déposés sont **en aucun cas remboursables** mais échangeables. Transférable sur un événement futur ou remis en certificat cadeau.
- Une annulation à moins d'une semaine entraînera une pénalité équivalente au dépôt de 50%. **Non transférable ni échangeable.**
- Le prix par personne sera majoré pour un contrat de dernière minute.
- Allergies et contraintes alimentaires très graves pourraient occasionner des frais supplémentaires.
- Une charge sera émise pour tout contrat ayant lieu dans un endroit sans installations.